

Cellule Climat des Affaires



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

POINT SUR LES REFORMES RELATIVES A L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

INDICATEUR: COMMERCE TRANSFRONTALIER

Avril 2020



Contenu de la présentation



Réformes relatives au commerce transfrontalier



Réformes relatives au commerce transfrontalier

EXPORTATION



Réformes relatives au commerce transfrontalier

Dématérialisation du certificat d'origine

1

Mise en place d'une plateforme par la chambre de commerce et d'industrie du Togo pour permettre aux opérateurs économiques **d'effectuer gratuitement leur demande et de recevoir leur certificat d'origine uniquement en ligne**. La plateforme est hébergée par le site de la chambre de commerce et d'industrie.

Impact de la réforme:

Réduction du délais de 48h à moins de 5 h en moyenne.

Pièce justificative : Note n°0201/MCIDSPCL/SG/DI

Lien de la plateforme:

<http://togochem.ccit.tg/Togochem/#/login>

TOGOCHAM





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Réformes relatives au commerce transfrontalier

Dématérialisation du certificat d'origine

Plateforme de demande du certificat d'origine en ligne

Non sécurisé togocham.ccit.tg/Togocham/#/login



Authentification

Nom d'utilisateur

Mot de passe

[Avez-vous oublié votre mot de passe?](#)

Pour bénéficier de ce service veuillez vous [s'inscrire](#)

CONNEXION



Réformes relatives au commerce transfrontalier

Le processus de délivrance du certificat d'origine

La demande de l'exportateur

1. L'exportateur s'inscrit directement sur le portail togochem.ccit.tg
2. Après validation de son inscription, il se connecte et clique sur le bouton "**Demande de Certificat d'Origine**"
3. Il choisit et remplit le type de formulaire (type CEDEAO/UEMOA) en attachant la Facture commerciale et la Déclaration d'exportation et clique sur le bouton "Envoyer" pour finaliser sa demande;

Traitement interne par la plateforme

4. Ensuite le système envoie la demande au Directeur de l'Industrie (DI) qui valide et signe numériquement la partie du CO qui lui est réservée. Sinon, il renvoie à l'exportateur pour compléments d'informations (rejeté avec motif)
5. Le système envoie le CO signé aux vérificateurs du bureau de douane de sortie sur le formulaire
6. Après vérification douanière, le douanier valide le CO dans le système et renvoie la notification à l'exportateur,

Le système étant interconnecté tout le processus se fait en 30 min comme le démontre les statistiques .

La délivrance du certificat d'origine

- 7) L'exportateur reçoit le CO signé par le directeur de l'industrie et le douanier dans sa session (avec une notification dans son email)



Réformes relatives au commerce transfrontalier

Annexe 1 Note n0201MCIDSPCL Portant dématérialisation du certificat d'origine

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR
PRIVÉ ET DE LA PROMOTION DE LA
CONSOMMATION LOCALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'INDUSTRIE *fl*

N° *02201* MCIDSPCL/SG/DI

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le *03* FEV 20*20*

LE MINISTRE
A
Mesdames/Messieurs les
Chefs d'Entreprises.
Lomé

Objet : Dématérialisation du certificat d'origine

Mesdames/Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la mise en œuvre de la plateforme de dématérialisation du certificat d'origine sera effective à compter du lundi 03 février 2020.

A cet effet, seule la demande en ligne du certificat d'origine est autorisée à partir de la dite date.

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.


S.T. Kodjo ADEDZE





Annexe 2 Capture d'écran de la page de la demande du certificat d'origine

ACCUEIL COMPTE Déconnexion Mustapha IBRA

DONNÉES D'IDENTIFICATION

EXPORTATEUR : TOGO EXPORT SARL ADRESSE EXPORTATEUR : QRT ADIDOGOME RUE LAPAMPA

TYPE CERTIFICAT D'ORIGINE : *

CEDEAO/UEMOA

MATRICULE :

Saisir la matricule Saisir le bureau douane

COORDONNÉES DESTINATAIRE

RAISON SOCIALE DESTINATAIRE : *

Saisir raison sociale destinataire

ADRESSE DESTINATAIRE : *

Saisir adresse destinataire

PAYS DESTINATAIRE : *

Saisir Pays

TYPE CO :

CEDEAO UEMOA

CRITERES D'ORIGINE



Capture d'écran de la page de la demande du certificat d'origine

The screenshot shows a web browser window with the URL `togo-cham.cci.tg/Togo-cham/#/demande-CO`. The page has a dark blue header with navigation links: ACCUEIL, COMPTE, Déconnexion, and Mustapha IBRAHIM. The main content area is divided into sections:

- CRITERES D'ORIGINE**: A list of checkboxes for origin criteria:
 - PRODUITS ENTIEREMENT OBTENUS
 - PRODUITS SUFFISAMMENT OUVRÉS OU TRANSFORMÉS :
 - SCHÉMA CEDEAO
 - SCHÉMA UEMOA (EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 11 DU PROTOCOLE ADDITIONNEL N°III/2001 DU 19/12/2001)
- DÉTAILS FACTURE CEDEAO**: A red square with a white plus sign is visible. Below it is a table with the following columns: Désignation commerciale, Nombre des colis, Nature des colis, Numéro d'immatriculation, Poids brut, Valeur Facture, and Actions. The table is currently empty, displaying the message "Aucune donnée disponible dans le tableau". Below the table, it says "Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments" with navigation arrows.
- FACTURE**: A section with a label "Facture d'export" and a text input field. To the right of the input field is a button labeled "Choisir un fichier".

The Windows taskbar at the bottom shows the date and time as 15:00 on 24/02/2020.

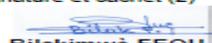


Réformes relatives au commerce transfrontalier

Annexe 3 Capture d'écran d'un certificat d'origine délivré en ligne

ORIGINAL



CEDEAO/UEMOA		REPUBLIQUE TOGOLAISE																	
CERTIFICAT D'ORIGINE N° 956/MCIDSPCL																			
1. ENTREPRISE PRODUCTRICE (Nom, raison sociale et adresse complète) BAKO SABRINE WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY ZONE PORTUAIRE; QUARTIER KATANGA Matricule ...4052.....		3. CRITERES D'ORIGINE (1) : <input type="checkbox"/> Produits entièrement obtenus <input checked="" type="checkbox"/> Produits suffisamment ouverts ou transformés : - par le critère du changement de position tarifaire <input type="checkbox"/> - par le critère du pourcentage de la valeur ajoutée <input checked="" type="checkbox"/> valeur ajoutée :45.... % <input type="checkbox"/> Schéma CEDEAO <input checked="" type="checkbox"/> Schéma UEMOA (en application des dispositions de l'article 11 du protocole additionnel n°III/2001 du 19/12/2001) Facture N° WAF2004009																	
2. DESTINATAIRE (Nom, raison sociale et adresse complète) RAMBAZO MOUSSA Tél : 00227 96 88 08 76 Tahoua – NIGER		4. Nombre nature et N° des colis 1650 , BIDON DE 25L ,		5-a. Désignation commerciale : Huile de Palme raffinée															
		5-b. NTS UEMOA à 10 chiffres <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>5</td><td>1</td><td>1</td><td>9</td><td>0</td><td>9</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td> </tr> </table>		1	5	1	1	9	0	9	9	0	0	6. Numéro d'immatriculation du produit 4052		7. Poids brut ou autre mesure 39105 Kg		8. Valeur facture 15468750	
1	5	1	1	9	0	9	9	0	0										
9. DECLARATION DE L'EXPORTATEUR Je soussigné BAKO SABRINE déclare que les mentions ci-dessous reprises sont exactes et que les marchandises désignées remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat. Lieu et date ...Lomé..... 09/04/2020. Signature :																			
10. VISA DE L'AUTORITE COMPETENTE Déclaration certifiée conforme quant au critère d'origine retenu. Lieu et dateLomé..Le. 09/04/2020 Signature et cachet (2)  Bilakimwè FEQU  Le Directeur de l'industrie			11. VISA DES AUTORITES DOUANIERES Le fonctionnaire des douanes soussigné atteste que le présent certificat répond aux conditions d'authenticité et de régularité requises Document d'exportation Modèle N° E 2040 du 08/04/2020 Lieu et date 09/04/2020 Signature et cachet (3)  P. ALAYIALI 																
12. DEMANDE DE CONTROLE à envoyer à (adresse du Bureau des Douanes émetteur) Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat est sollicité Lieu et date Signature et cachet (2)			13. RESULTAT DU CONTROLE Le contrôle effectué a permis de constater que le présent certificat (1) : <input type="checkbox"/> a bien été délivré par le Bureau des Douanes indiqué et que les mentions qu'il contient sont exactes. <input type="checkbox"/> ne répond pas aux conditions d'authenticité et de régularité requises. Lieu et date Signature et cachet (3)																

(1) Mettre une croix dans la case concernée suivant le cas

(2) Nom du signataire, fonctions exercées en caractère d'imprimerie (le cas échéant, N° matricule)



Annexe 4 Statistiques des certificats d'origines délivrés

http://www.ccit.tg/sites/default/files/shared/StatistiquesCO_06%20AU%2010%20AVRIL%202020.pdf

Non sécurisé | ccit.tg/sites/default/files/shared/StatistiquesCO_06%20AU%2010%20AVRIL%202020.pdf

Statistiques des certificats d'origines délivrés du 06/04/2020 au 10/04/2020

Référence	Raison sociale	Pays de destination	Heure soumission	Heure Traitement Directeur de l'Industrie	Heure Traitement Douane	durée totale de traitement
2020CEDEAO/UEMOA00749	MOUSSE CONFORT	Mali	Lundi, 06/04/2020 12:41	Lundi, 06/04/2020 13:38	Lundi, 06/04/2020 14:02	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00750	SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES (SOPAL SA)	Sénégal	Lundi, 06/04/2020 12:46	Lundi, 06/04/2020 13:38	Lundi, 06/04/2020 14:04	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00754	SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES (SOPAL SA)	Sénégal	Lundi, 06/04/2020 17:16	Lundi, 06/04/2020 17:51	Lundi, 06/04/2020 18:00	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00755	NOUVELLE SOTOTOLES	Niger	Mardi, 07/04/2020 10:51	Mardi, 07/04/2020 11:01	Mardi, 07/04/2020 11:34	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00756	NOUVELLE SOTOTOLES	Niger	Mardi, 07/04/2020 11:03	Mardi, 07/04/2020 12:14	Mardi, 07/04/2020 12:31	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00757	NOUVELLE SOTOTOLES	Niger	Mardi, 07/04/2020 11:24	Mardi, 07/04/2020 12:14	Mardi, 07/04/2020 12:34	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00758	NOUVELLE SOTOTOLES	Bénin	Mardi, 07/04/2020 12:11	Mardi, 07/04/2020 12:15	Mardi, 07/04/2020 12:37	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00759	NOUVELLE SOTOTOLES	Bénin	Mardi, 07/04/2020 12:19	Mardi, 07/04/2020 12:20	Mardi, 07/04/2020 12:39	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00760	NOUVELLE SOTOTOLES	Bénin	Mardi, 07/04/2020 12:25	Mardi, 07/04/2020 13:03	Mardi, 07/04/2020 13:27	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00761	NOUVELLE SOTOTOLES	Bénin	Mardi, 07/04/2020 12:43	Mardi, 07/04/2020 13:04	Mardi, 07/04/2020 13:28	00 heures



Statistiques des certificats d'origines délivrés

http://www.ccit.tg/sites/default/files/shared/StatistiquesCO_06%20AU%2010%20AVRIL%202020.pdf

Référence	Raison sociale	Pays de destination	Heure soumission	Heure Traitement Directeur de l'Industrie	Heure Traitement Douane	durée totale de traitement
2020CEDEAO/UEMOA00762	NOUVELLE SOTOTOLES	Bénin	Mardi, 07/04/2020 12:47	Mardi, 07/04/2020 13:04	Mardi, 07/04/2020 13:30	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00764	NOUVELLE SOTOTOLES	Niger	Mardi, 07/04/2020 13:16	Mardi, 07/04/2020 13:53	Mardi, 07/04/2020 15:45	02 heures
2020CEDEAO/UEMOA00765	NOUVELLE SOTOTOLES	Niger	Mardi, 07/04/2020 13:27	Mardi, 07/04/2020 13:53	Mardi, 07/04/2020 15:57	02 heures
2020CEDEAO/UEMOA00766	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Mardi, 07/04/2020 15:19	Mardi, 07/04/2020 16:04	Mardi, 07/04/2020 17:12	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00767	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Mardi, 07/04/2020 15:23	Mardi, 07/04/2020 16:04	Mardi, 07/04/2020 17:10	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00768	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Mardi, 07/04/2020 15:29	Mardi, 07/04/2020 16:04	Mardi, 07/04/2020 17:08	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00769	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Mardi, 07/04/2020 15:33	Mardi, 07/04/2020 16:04	Mardi, 07/04/2020 17:06	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00770	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Mardi, 07/04/2020 15:38	Mardi, 07/04/2020 16:05	Mardi, 07/04/2020 17:04	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00771	WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY	Niger	Mercredi, 08/04/2020 13:20	Mercredi, 08/04/2020 14:49	Mercredi, 08/04/2020 15:06	01 heures
2020CEDEAO/UEMOA00776	WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY	Niger	Jeudi, 09/04/2020 10:57	Jeudi, 09/04/2020 15:50	Jeudi, 09/04/2020 16:54	05 heures
2020CEDEAO/UEMOA00777	WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY	Niger	Jeudi, 09/04/2020 11:07	Jeudi, 09/04/2020 15:50	Jeudi, 09/04/2020 16:54	05 heures



Statistiques des certificats d'origines délivrés

http://www.ccit.tg/sites/default/files/shared/StatistiquesCO_06%20AU%2010%20AVRIL%202020.pdf

Référence	Raison sociale	Pays de destination	Heure soumission	Heure Traitement Directeur de l'Industrie	Heure Traitement Douane	durée totale de traitement
2020CEDEAO/UEMOA00796	WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY	Niger	Jeudi, 09/04/2020 16:24	Jeudi, 09/04/2020 16:33	Jeudi, 09/04/2020 16:55	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00797	WEST AFRICAN FATS AND OIL INDUSTRY	Niger	Jeudi, 09/04/2020 16:37	Jeudi, 09/04/2020 16:52	Jeudi, 09/04/2020 16:56	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00801	MOUSSE CONFORT	Mali	Jeudi, 09/04/2020 18:07	Jeudi, 09/04/2020 18:33	Jeudi, 09/04/2020 18:49	00 heures
2020CEDEAO/UEMOA00802	MOUSSE CONFORT	Bénin	Vendredi, 10/04/2020 11:35	Vendredi, 10/04/2020 13:56	Vendredi, 10/04/2020 14:04	02 heures
2020CEDEAO/UEMOA00803	MOUSSE CONFORT	Bénin	Vendredi, 10/04/2020 11:43	Vendredi, 10/04/2020 13:57	Vendredi, 10/04/2020 14:09	02 heures
2020CEDEAO/UEMOA00804	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Vendredi, 10/04/2020 13:11	Vendredi, 10/04/2020 13:57	Vendredi, 10/04/2020 15:28	02 heures
2020CEDEAO/UEMOA00805	BRASSERIE BB-LOME S.A.	Bénin	Vendredi, 10/04/2020 13:23	Vendredi, 10/04/2020 13:58	Vendredi, 10/04/2020 15:26	02 heures



2

DOCUMENTS REQUIS POUR LES OPERATIONS D'EXPORTATION

Documents comptabilisés par la Banque	Documents réellement sollicités (voir observations des acteurs ci-dessous)
Facture commerciale	Demandée
Attestation d'exportation	Demandée
Carnet TRIE	N'existe plus et n'est plus demandé
Liste de colisage	Pas nécessaire
Document de réception unique (DFU)	Disponible dans le Guichet unique (SEGUCE)
Certificat d'origine	Délivrer en ligne et gratuit
Connaissement	Disponible en ligne



IMPORTATION

3

Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Depuis le 30 janvier 2019, les commissionnaires en douane agréés, consignataires, importateurs/exportateurs doivent désormais envoyer électroniquement à la Douane via Sydonia World la déclaration en détails ainsi que les originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique un an plutôt.

L'envoi électronique dans le sydonia World de la déclaration et les originaux des documents y afférents est une condition de recevabilité de la Douane

Les différentes demandes de documents sont envoyées dans sydonia World qui **grâce à l'activation de certains modules permet la transmission par courrier électronique desdits documents aux différentes sections de la Douane pour traitement.**

Tous les documents sollicités par l'opérateur lui sont désormais transmis en ligne.



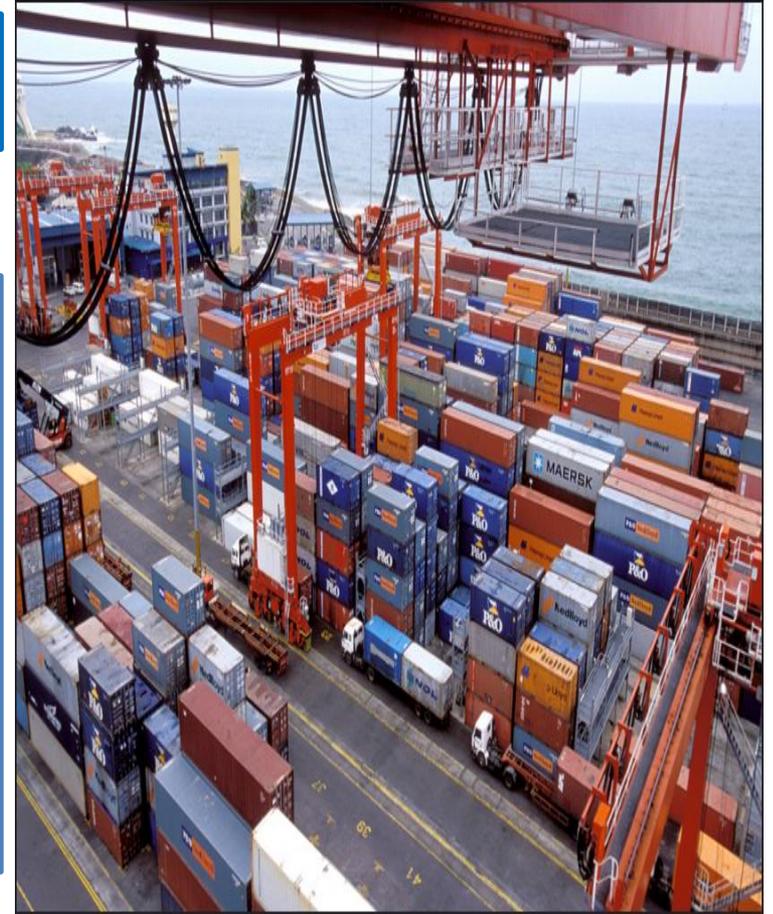
Impact de la réforme :

Célérité et rapidité dans le traitement des dossiers

Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Liste des documents délivrés en ligne par la Douane grâce à la dématérialisation

- le bon à conduire,
- le bon à embarquer,
- le Bon à enlever,
- le bon à entreposer,
- le bon à expédier ,
- le bon à sortir de MAD ;
- le bon à sortir d'entrepôt,
- le bon pour AT,
- le certificat de visite,
- le bulletin de liquidation.



<https://www.otr.tg/images/2019/pdf/02/NOTE-RELATIVES-A-LA-DEMATERIALISATION-DOUANES.pdf>



Réformes relatives au commerce transfrontalier

Annexe 8 Capture d'écran des documents délivrés par la douane

8 Destinataire No. TG1000166374		9 Responsable financier No. 2018 21	
14 Déclarant / représentant No. TG1984291325 SOCIETE CIMTOGO LOME ZONE PORTUAIRE		18 Pays d'exportation Italie	
15 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ REP DEL BRASILE 06/09/2017		19 Ctr. IT no	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière REP DEL BRASILE 06/09/2017		22 Devise et montant total facturé XOF 159 969 965,00	
25 Mode transp. à la frontière		26 Mode transport Intérieur	
27 Lieu de chargement/déchargement		28 Bureau d'importation TG121 BUREAU DE LOME PORT	
32 Article 1		33 Code des marchandises 48193000	
34 Code P. origine IT		35 Poids brut (kg) 268 800	
37 RÉGIME 4077		38 Poids net (kg) 254 400	
40 Déclaration sommaire/ Document précédent S313425029A		41 Unités supplément. 02	
42 Prix article 159 969 965		43 Code M.S. 1 000	
44 Ajustement 1 000		45 Valeur statistique 185 100 973	
46 Rapport de paiement		47 Identification de l'entrepôt 0011	
48 B - DONNÉES COMPTABLES		49 Mode de paiement COMPTANT	
50 Numéro de liquidation L 40842		51 Date 18/04/20	
52 Numéro de quittance R 34264		53 Date 26/04/20	
54 Garantie 0		55 XOF	
56 Taxes globales 1 394 757		57 XOF	
58 Total déclarations 84 143 284		59 XOF	

14 Déclarant / représentant No. TG2010297104 SOCIETE CITRAF-TOGO		18 Pays d'exportation Togo	
15 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ CAMION No		19 Ctr. Togo no	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière Togo		22 Devise et montant total facturé XOF 10 000 000,00	
25 Mode transp. à la frontière		26 Mode transport Intérieur	
27 Lieu de chargement/déchargement TG121 BUREAU DE LOME PORT		28 Bureau d'importation TG121 BUREAU DE LOME PORT	
32 Article 1		33 Code des marchandises 11010000	
34 Code P. origine CN		35 Poids brut (kg) 40 000	
37 RÉGIME 4000		38 Poids net (kg) 39 200	
40 Déclaration sommaire/ Document précédent		41 Unités supplément. 02	
42 Prix article 500 000		43 Code M.S. 1 000	
44 Ajustement 0		45 Valeur statistique 10 000 000	
46 Rapport de paiement		47 Identification de l'entrepôt	
48 B - DONNÉES COMPTABLES		49 Mode de paiement COMPTANT	
50 Numéro de liquidation R 1		51 Date 03/10/2019	
52 Numéro de quittance 0		53 Date 17/01/2020	
54 Garantie 5 000		55 XOF	
56 Taxes globales 5 000		57 XOF	
58 Total déclarations		59 XOF	

8 Destinataire No. TG1000797223		9 Responsable financier No. DFU00518099	
14 Déclarant / représentant No. TG2010175107 SOCIETE WATT CENTER LOME		18 Pays d'exportation Chine	
15 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ SEADREAM DU 29/04/2017		19 Ctr. LR yes	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière SEADREAM DU 29/04/2017		22 Devise et montant total facturé XOF 1 400 000,00	
25 Mode transp. à la frontière		26 Mode transport Intérieur	
27 Lieu de chargement/déchargement		28 Bureau d'importation TG121 BUREAU DE LOME PORT	
32 Article 1		33 Code des marchandises 87111000	
34 Code P. origine CN		35 Poids brut (kg) 1 000	
37 RÉGIME 4000		38 Poids net (kg) 500	
40 Déclaration sommaire/ Document précédent		41 Unités supplément. 21	
42 Prix article 1 400 000		43 Code M.S. 1 000	
44 Ajustement 0		45 Valeur statistique 1 550 000	
46 Rapport de paiement		47 Identification de l'entrepôt	
48 B - DONNÉES COMPTABLES		49 Mode de paiement COMPTANT	
50 Numéro de liquidation L 90		51 Date 12/04/2019	
52 Numéro de quittance R 22		53 Date 12/04/2019	
54 Garantie 0		55 XOF	
56 Taxes globales 19 054		57 XOF	
58 Total déclarations 725 799		59 XOF	

8 Destinataire No. JKRKLJH/jkh		9 Responsable financier No. 2019	
14 Déclarant / représentant No. TG2010297140 SOCIETE JELINE TRANS 80 FELIX H. BOGNY BE KPEHENOU PREY DU MARCHÉ LOMNAVA		18 Pays d'exportation Togo	
15 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ ET 508 DU 07/02/2019		19 Ctr. CN no	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière XOF 10 330 000,00		22 Devise et montant total facturé XOF 10 330 000,00	
25 Mode transp. à la frontière		26 Mode transport Intérieur	
27 Lieu de chargement/déchargement TG121 BUREAU DE LOME PORT		28 Bureau d'importation TG121 BUREAU DE LOME PORT	
32 Article 1		33 Code des marchandises 24222000	
34 Code P. origine CN		35 Poids brut (kg) 5	
37 RÉGIME 4000		38 Poids net (kg) 5	
40 Déclaration sommaire/ Document précédent		41 Unités supplément. 02	
42 Prix article 0		43 Code M.S. 1 000	
44 Ajustement 0		45 Valeur statistique 10 330	
46 Rapport de paiement		47 Identification de l'entrepôt	
48 B - DONNÉES COMPTABLES		49 Mode de paiement COMPTANT	
50 Numéro de liquidation L 312		51 Date 21/11/2019	
52 Numéro de quittance 0		53 Date 17/01/2020	
54 Garantie 0		55 XOF	
56 Taxes globales 5 000		57 XOF	
58 Total déclarations 5 000		59 XOF	



Réformes relatives au commerce transfrontalier

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Capture d'écran des documents délivrés par la douane

# Expéditeur MAD MICHA ENT No. TG1001042787		# Destinataire SOCIETE SAHEL - TRANS LOME No. TG1996125101		# Responsable financier DFU		# Date de référence 2018 3261	
14 Déclarant / représentant SOCIETE SAHEL - TRANS LOME		16 Pays d'exportation Allemagne		17 Code pays dest. [TG]		18 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ KONRAD SCHULTE DU 2804/18	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière KONRAD SCHULTE DU 2804/18		22 Devise et montant total facturé XOF 1 329 800,00		23 Taux de change 1,000		24 Nature de la marchandise Comptant	
32 Article 33 Code des marchandises 87039000		34 Code P. origine [DE]		35 Poids net (kg) 2 356		36 Préf. []	
37 Quantité 4077		38 Poids net (kg) 2 356		39 Conting. []		40 Déclaration sommaire/Document précédent SIL	
41 Unités équivalentes 21		42 Prix article 1 329 800		43 Code M.S. 1,000		44 Ajustement 1,000	
45 Valeur statistique 1 329 800		46 Ajustement 1,000		47 Taux de change 1,000		48 Nature de la marchandise Comptant	
49 Identification de l'entrepôt 0034		50 Date de l'opération 16/06/2018		51 Date de l'opération 20/06/2018		52 Date de l'opération 20/06/2018	
53 Taux de change 1,000		54 Nature de la marchandise Comptant		55 Taux de change 1,000		56 Nature de la marchandise Comptant	
57 Taux de change 1,000		58 Nature de la marchandise Comptant		59 Taux de change 1,000		60 Nature de la marchandise Comptant	
61 Taux de change 1,000		62 Nature de la marchandise Comptant		63 Taux de change 1,000		64 Nature de la marchandise Comptant	
65 Taux de change 1,000		66 Nature de la marchandise Comptant		67 Taux de change 1,000		68 Nature de la marchandise Comptant	
69 Taux de change 1,000		70 Nature de la marchandise Comptant		71 Taux de change 1,000		72 Nature de la marchandise Comptant	
73 Taux de change 1,000		74 Nature de la marchandise Comptant		75 Taux de change 1,000		76 Nature de la marchandise Comptant	
77 Taux de change 1,000		78 Nature de la marchandise Comptant		79 Taux de change 1,000		80 Nature de la marchandise Comptant	
81 Taux de change 1,000		82 Nature de la marchandise Comptant		83 Taux de change 1,000		84 Nature de la marchandise Comptant	
85 Taux de change 1,000		86 Nature de la marchandise Comptant		87 Taux de change 1,000		88 Nature de la marchandise Comptant	
89 Taux de change 1,000		90 Nature de la marchandise Comptant		91 Taux de change 1,000		92 Nature de la marchandise Comptant	
93 Taux de change 1,000		94 Nature de la marchandise Comptant		95 Taux de change 1,000		96 Nature de la marchandise Comptant	
97 Taux de change 1,000		98 Nature de la marchandise Comptant		99 Taux de change 1,000		100 Nature de la marchandise Comptant	

# Expéditeur NOUVELLE SOFOTOLS P/C S A T R A M BP-11102 TEL:-2272030099 NAMEYNGER		# Destinataire No. TG1000116325		# Responsable financier OT N° 4830-3 DU 09/01/18		# Date de référence 2018 0190527	
14 Déclarant / représentant SOCIETE DHOS INTER TRANSIT ORIER NETIME LOME		16 Pays d'exportation Russie, Fédération de		17 Code pays dest. [RU]		18 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ ESL AUSTRALIA DU 02/11/17	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière ESL AUSTRALIA DU 02/11/17		22 Devise et montant total facturé XOF 9 509 944,00		23 Taux de change 1,000		24 Nature de la marchandise Comptant	
32 Article 33 Code des marchandises 72039000		34 Code P. origine [RU]		35 Poids net (kg) 31 715		36 Préf. []	
37 Quantité 4077		38 Poids net (kg) 31 715		39 Conting. []		40 Déclaration sommaire/Document précédent SIL	
41 Unités équivalentes 02		42 Prix article 9 509 944		43 Code M.S. 1,000		44 Ajustement 1,000	
45 Valeur statistique 9 509 944		46 Ajustement 1,000		47 Taux de change 1,000		48 Nature de la marchandise Comptant	
49 Identification de l'entrepôt 003		50 Date de l'opération 12/01/2018		51 Date de l'opération 12/01/2018		52 Date de l'opération 12/01/2018	
53 Taux de change 1,000		54 Nature de la marchandise Comptant		55 Taux de change 1,000		56 Nature de la marchandise Comptant	
57 Taux de change 1,000		58 Nature de la marchandise Comptant		59 Taux de change 1,000		60 Nature de la marchandise Comptant	
61 Taux de change 1,000		62 Nature de la marchandise Comptant		63 Taux de change 1,000		64 Nature de la marchandise Comptant	
65 Taux de change 1,000		66 Nature de la marchandise Comptant		67 Taux de change 1,000		68 Nature de la marchandise Comptant	
69 Taux de change 1,000		70 Nature de la marchandise Comptant		71 Taux de change 1,000		72 Nature de la marchandise Comptant	
73 Taux de change 1,000		74 Nature de la marchandise Comptant		75 Taux de change 1,000		76 Nature de la marchandise Comptant	
77 Taux de change 1,000		78 Nature de la marchandise Comptant		79 Taux de change 1,000		80 Nature de la marchandise Comptant	
81 Taux de change 1,000		82 Nature de la marchandise Comptant		83 Taux de change 1,000		84 Nature de la marchandise Comptant	
85 Taux de change 1,000		86 Nature de la marchandise Comptant		87 Taux de change 1,000		88 Nature de la marchandise Comptant	
89 Taux de change 1,000		90 Nature de la marchandise Comptant		91 Taux de change 1,000		92 Nature de la marchandise Comptant	
93 Taux de change 1,000		94 Nature de la marchandise Comptant		95 Taux de change 1,000		96 Nature de la marchandise Comptant	
97 Taux de change 1,000		98 Nature de la marchandise Comptant		99 Taux de change 1,000		100 Nature de la marchandise Comptant	

# Expéditeur TOA CORPORATION P/C MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE PROJET D'AMENAGEMENT DU PORT DE PÊCHE LOME DOS N° TL15FI-170108		# Destinataire No. TG1001056355		# Responsable financier No.		# Date de référence 2018 026	
14 Déclarant / représentant SOCIETE OMA LOGISTICS SARL LOME ZONE PORTURE		16 Pays d'exportation Chine		17 Code pays dest. [CN]		18 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ MAERSK KARUN DU 13/09/2017	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière MAERSK KARUN DU 13/09/2017		22 Devise et montant total facturé XOF 73 343 033,00		23 Taux de change 1,000		24 Nature de la marchandise Comptant	
32 Article 33 Code des marchandises 84295200		34 Code P. origine [CN]		35 Poids net (kg) 45 000		36 Préf. []	
37 Quantité 5055		38 Poids net (kg) 45 000		39 Conting. []		40 Déclaration sommaire/Document précédent SIL	
41 Unités équivalentes 21		42 Prix article 73 343 033		43 Code M.S. 1,000		44 Ajustement 1,000	
45 Valeur statistique 73 343 033		46 Ajustement 1,000		47 Taux de change 1,000		48 Nature de la marchandise Comptant	
49 Identification de l'entrepôt 0037		50 Date de l'opération 10/01/2018		51 Date de l'opération 27/02/2018		52 Date de l'opération 27/02/2018	
53 Taux de change 1,000		54 Nature de la marchandise Comptant		55 Taux de change 1,000		56 Nature de la marchandise Comptant	
57 Taux de change 1,000		58 Nature de la marchandise Comptant		59 Taux de change 1,000		60 Nature de la marchandise Comptant	
61 Taux de change 1,000		62 Nature de la marchandise Comptant		63 Taux de change 1,000		64 Nature de la marchandise Comptant	
65 Taux de change 1,000		66 Nature de la marchandise Comptant		67 Taux de change 1,000		68 Nature de la marchandise Comptant	
69 Taux de change 1,000		70 Nature de la marchandise Comptant		71 Taux de change 1,000		72 Nature de la marchandise Comptant	
73 Taux de change 1,000		74 Nature de la marchandise Comptant		75 Taux de change 1,000		76 Nature de la marchandise Comptant	
77 Taux de change 1,000		78 Nature de la marchandise Comptant		79 Taux de change 1,000		80 Nature de la marchandise Comptant	
81 Taux de change 1,000		82 Nature de la marchandise Comptant		83 Taux de change 1,000		84 Nature de la marchandise Comptant	
85 Taux de change 1,000		86 Nature de la marchandise Comptant		87 Taux de change 1,000		88 Nature de la marchandise Comptant	
89 Taux de change 1,000		90 Nature de la marchandise Comptant		91 Taux de change 1,000		92 Nature de la marchandise Comptant	
93 Taux de change 1,000		94 Nature de la marchandise Comptant		95 Taux de change 1,000		96 Nature de la marchandise Comptant	
97 Taux de change 1,000		98 Nature de la marchandise Comptant		99 Taux de change 1,000		100 Nature de la marchandise Comptant	

# Expéditeur MAD REVEL EN 11717 LOME-TOGO		# Destinataire No. TG1000953569		# Responsable financier No.		# Date de référence 2019 22	
14 Déclarant / représentant SOCIETE REVEL TRANS LOME		16 Pays d'exportation Belgique		17 Code pays dest. [BE]		18 Identité et nationalité du moyen de transport à l'arrivée au départ GRDE BNOIS AIRES DU 29/12/17	
21 Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière GRDE BNOIS AIRES DU 29/12/17		22 Devise et montant total facturé XOF 1 000		23 Taux de change 1,000		24 Nature de la marchandise Comptant	
32 Article 33 Code des marchandises 097200		34 Code P. origine [BE]		35 Poids net (kg) 500		36 Préf. []	
37 Quantité 7700		38 Poids net (kg) 500		39 Conting. []		40 Déclaration sommaire/Document précédent SIL	
41 Unités équivalentes 02		42 Prix article 1 000		43 Code M.S. 1,000		44 Ajustement 1,000	
45 Valeur statistique 1 000		46 Ajustement 1,000		47 Taux de change 1,000		48 Nature de la marchandise Comptant	
49 Identification de l'entrepôt 0037		50 Date de l'opération 18/08/2019		51 Date de l'opération 18/08/2019		52 Date de l'opération 18/08/2019	
53 Taux de change 1,000		54 Nature de la marchandise Comptant		55 Taux de change 1,000		56 Nature de la marchandise Comptant	
57 Taux de change 1,000		58 Nature de la marchandise Comptant		59 Taux de change 1,000		60 Nature de la marchandise Comptant	
61 Taux de change 1,000		62 Nature de la marchandise Comptant		63 Taux de change 1,000		64 Nature de la marchandise Comptant	
65 Taux de change 1,000		66 Nature de la marchandise Comptant		67 Taux de change 1,000		68 Nature de la marchandise Comptant	
69 Taux de change 1,000		70 Nature de la marchandise Comptant		71 Taux de change 1,000		72 Nature de la marchandise Comptant	
73 Taux de change 1,000		74 Nature de la marchandise Comptant		75 Taux de change 1,000		76 Nature de la marchandise Comptant	
77 Taux de change 1,000		78 Nature de la marchandise Comptant		79 Taux de change 1,000		80 Nature de la marchandise Comptant	
81 Taux de change 1,000		82 Nature de la marchandise Comptant		83 Taux de change 1,000		84 Nature de la marchandise Comptant	
85 Taux de change 1,000		86 Nature de la marchandise Comptant		87 Taux de change 1,000		88 Nature de la marchandise Comptant	
89 Taux de change 1,000		90 Nature de la marchandise Comptant		91 Taux de change 1,000		92 Nature de la marchandise Comptant	
93 Taux de change 1,000		94 Nature de la marchandise Comptant		95 Taux de change 1,000		96 Nature de la marchandise Comptant	
97 Taux de change 1,000		98 Nature de la marchandise Comptant		99 Taux de change 1,000		100 Nature de la marchandise Comptant	



Annexe 6 Capture d'écran de l'avis informant sur la dématérialisation dans SYDONIA

otr.tg/images/2019/pdf/02/NOTE-RELATIVES-A-LA-DEMATERIALISATION-DOUANES.pdf

ES-A-LA-DEMATERIALISATION-DOUANES.pdf

1 / 2



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation de la procédure de dédouanement, il est porté à la connaissance des opérateurs économiques que l'envoi électronique dans le SYDONIA WORLD de la déclaration en détail ainsi que les originaux des documents y afférents sera, à compter du 30 janvier 2019, une condition de recevabilité à la Division des Opérations Douanières de Lomé Port. La validation de ladite déclaration vaut signature par le déclarant conformément aux dispositions de l'article 87 alinéa 3 de la loi n°2018-007 du 25 juin 2018 portant code des douanes national.

Le dépôt physique des documents originaux envoyés électroniquement, ne sera plus requis comme préalable au traitement de la déclaration.

La preuve de l'authenticité des documents joints électroniquement à la déclaration en détail incombe au déclarant qui s'expose à la rigueur de la loi en matière de faux et usage de faux et aux dispositions répressives du Code des douanes national, prévues à cet effet.

Pour les marchandises exonérées de droits et taxes de douane, le dépôt de l'original du titre d'exonération dûment signé par l'autorité compétente sera préalablement exigé avant tout traitement de la déclaration en douane. Il en sera de même des marchandises admises en franchises au titre de diverses conventions.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme fiscal de tous pour le respect du présent avis.

Fait à Lomé, le 28 JAN 2019

Le Commissaire Général p.i

S-T. Kodjo ADEDZE

41, rue des Impôts 02 EL P: 29823 Lomé - TOGO
Tél: +228 22 53 14 00
e-mail: otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



4

DOCUMENTS DEMANDES A L'IMPORTATION

Documents comptabilisés par la Banque	Documents effectivement sollicités: (voir Observations des acteurs ci-dessous)
Attestation de valeur (ADV)	Demandé, elle sera supprimée avec la fin du contrat de Antaser annoncé pour bientôt
Licence d'importation	Elle n'est pas demandée pour les pièces détachées, objet de l'étude de cas de la Banque
Liste de colisage	Pas nécessaire
Facture commerciale	Demandé
Attestation d'importation	Pas nécessaire
Connaissance	Demandé
BESC	Demandé
Document de frais unique (DFU)	Disponible dans le Guichet unique (SEGUCE)
Bon à enlever	Délivré en ligne
Autorisation de change	Pas demandé, information disponible
Certificat SOLAS	Pas demandé



Annexe 7 Capture d'écran de l'avis aux opérateurs économiques relatif aux documents et pièces pour le contrôle de la Déclaration en Douane

otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/avis/200-note-de-service-n-001-2020-otr-cddi-relative-aux-documents-exigibles-pour-contrôle-de-la-declaration-en-douane/file.html

Bienvenue sur Face... Bienvenue sur Face... Home - République... CNP-Togo - Conseil... Nouvel onglet https://togotribune... Gmail Le meilleur en infor... Accueil - Accueil - République... AFCEC CANAL+ Gmail

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tel. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
Commissariat des Douanes et
Droits Indirects

N° ...001.../2020/OTR/CG/CDDI

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS,
EXPORTATEURS)

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques qu'en vue de faciliter les contrôles en douane et conformément aux dispositions de l'avis aux opérateurs économiques n° 004/2019/OTR/CG/CDDI du 28 janvier 2019 portant dématérialisation de la procédure de dédouanement, le nombre de documents exigibles pour l'accomplissement des formalités de dédouanement des marchandises est désormais réduit comme suit :

- Pour les opérations d'importation des marchandises :
 - o le connaissement
 - o la facture commerciale
 - o l'attestation de vérification (ADV)
 - o le Bordereau Electronique de Suivi de Cargaison (BESC),
- Pour les opérations d'exportation des marchandises :
 - o la facture commerciale
 - o l'attestation d'exportation (pour une valeur FOB supérieure à 10.000.000F CFA)

Par ailleurs, les formalités de dédouanement des marchandises soumises à des réglementations particulières par certaines administrations restent assujetties à la présentation, au cordon douanier, des autorisations délivrées par lesdites administrations.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective du présent avis.

Fait à Lomé, le 09 JAN 2020

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects p.i.

Kwawo A. K. ESSIEN

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tel. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

<https://www.otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/avis/200-note-de-service-n-001-2020-otr-cddi-relative-aux-documents-exigibles-pour-contrôle-de-la-declaration-en-douane/file.html>

5 Dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises (brigade)

Également important à noter et rappeler en mars dernier, l'envoi par les commissionnaires en douane agréés, consignataires, des demandes d'enlèvement MAD et tout autre demande à la signature du chef division par voie électronique.

Impact de la réforme : réduction de contacts physiques entre les opérateurs privés et la douane; célérité et rapidité dans le traitement des dossiers





Annexe 9 et 10 Capture d'écran de la note et de l'avis aux opérateurs économiques relatifs à la procédures d'enlèvement des marchandises

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS
DIRECTION DES OPERATIONS DOUANIERES
DU GOLFE
DIVISION DES OPERATIONS DOUANIERES
LOME-PORT

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

Relatif à l'envoi par courrier électronique des différentes demandes

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour lutter efficacement contre la propagation du coronavirus (Covid-19) et conformément à la note d'information N°1097/2020/SG du 20 mars 2020 du Port Autonome de Lomé, les différentes demandes soumises à la signature du chef division sont traitées comme suit :

- Envoi de la demande et les documents en pièces jointes à l'adresse dport@otr.ig ;
- Obtention par courrier électronique de la réponse ;
- Transmission par courrier électronique de l'ensemble des documents à la section brigade pour visa ;
- Envoi des documents par courrier électronique aux différentes sections et sous-sections pour suivi et exécution.

Le chef division des opérations douanières de Lomé-Port compte sur la bonne compréhension de tous.

Fait à Lomé, le 31 mars 2020


Guendéléwè AKAYA



6

Interconnexion entre sydonia world et le système du manutentionnaire Bolloré et LCT

- ❑ Depuis fin Février 2020 Togo terminal a mis à la disposition de sa clientèle une solution web permettant de générer les factures et d'effectuer le paiement en ligne via Ecobank.
- ❑ De même, Lomé Conteneur Terminal a dématérialisé sa facturation et offre à sa clientèle d'effectuer le paiement en ligne via NSIA banque .

- ❑ **Impact de la réforme : célérité et rapidité dans le traitement des dossiers**





Réformes relatives au commerce transfrontalier

Annexe 11 et 12 Capture d'écran des notes relatives à Interconnexion entre sydonia world et le système du manutentionnaire Bolloré et LCT



Lomé, le 31 Mars 2020

NOTE D'INFORMATION /N°006/2020

(A L'ATTENTION DES USAGERS DU TERMINAL DE LCT)

La Direction de Lomé Container Terminal (LCT) informe tous les usagers de son terminal que, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (COVID-19) et afin de rompre la chaîne de contamination du virus, elle privilégie désormais le traitement et les échanges des documents par voie électronique (E-mails et digitalisation).

A cet effet, il est porté à la connaissance de la clientèle qu'à **partir du Mercredi 1^{er} Avril 2020** Lomé Container Terminal (LCT) **passé à la facturation en ligne.**

Les dossiers de demande de facturation seront envoyés à l'adresse :

appbox@lct-togo.com

Par ailleurs, les dossiers de demande de facturation introduits physiquement aux guichets de LCT seront traités après un délai de 24 heures conformément aux mesures barrières en vigueur.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants :

APPOINTMENT : (+228) 22 53 70 49

FACTURATION : (+228) 22 53 70 50

Le Directeur Général

Andrea MATRONOLA



NOTE A L'ATTENTION DE LA CLIENTELE

Chers Clients,

Togo Terminal a le plaisir de vous informer que la facturation en ligne est déjà effective depuis le 24 janvier 2020.

Afin de vous permettre une familiarisation avec la plateforme IES, Togo Terminal vous permet, dans un premier temps, d'émettre en ligne les factures des conteneurs à l'import en mode « livraison directe sur camion ». Les règlements des factures Togo Terminal concernant ces types de conteneurs se feront dans toutes agences ECOBANK, à partir de votre téléphone via « ECOBANK Mobile APP », ou par FLOOZ. Les autres modes de livraison ainsi que l'export suivront plus tard.

Dans le souci de toujours mieux vous servir et de répondre plus efficacement à vos attentes, le service « Togo Terminal Assistance » est à votre disposition pour vous renseigner et vous assister durant tout le processus de vos facturations en ligne. N'hésitez pas à le contacter du lundi au vendredi : de 08h00 à 19h00 et le samedi de 08h00 à 13h00 :

- par mail : togoterminal.assistance@togo-terminal.com
- par téléphone au +228 99 02 23 34 ou +228 92 56 22 22

Vous pouvez télécharger en ligne (lien bientôt disponible) ou récupérer auprès du Service Clientèle de Togo Terminal, la fiche de demande de création de compte à remplir, et y joindre la copie des documents listés.

Le Service Clientèle de Togo Terminal est situé derrière le siège de Bolloré Transport et Logistics Togo, dans la zone portuaire.

Nous vous remercions vivement pour votre habituelle collaboration et vous garantissons la disponibilité de toutes nos équipes pour toujours mieux vous servir.

Meilleures salutations.

N.B. : *Un délai de trois (3) mois est accordé à tous les clients afin de se conformer à la nouvelle procédure. Passé ce délai, la facturation se fera uniquement en ligne et Togo Terminal décline toutes responsabilités en cas de retard ou de frais de surestaries, stationnements, générés par le non enregistrement sur notre plateforme.*

BOLLORÉ PORTS

Bolloré Transport & logistics au Togo invite sa clientèle ainsi que toute la population au respect des consignes sanitaires afin de lutter contre le #Covid-19.

Pour toute urgence, contactez le numéro vert **112**

- Le lavage des mains est recommandé dans toutes les cas.
- Touchez dans le coude, évitez de se pencher vers les autres.
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le immédiatement après usage.
- Pour les personnes malades, le port du masque chirurgical est recommandé afin d'éviter de diffuser le virus par votre voix et toux.

La Direction Générale





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Réformes relatives au commerce transfrontalier

7

Réduction des délais à l'importation

Réduction des délais de dépôt du manifeste:

L'avis aux opérateurs économiques

N°002/2020/OTR/CG/CDDI du 09 janvier 2020 stipule qu'il est désormais possible aux consignataires de déposer le manifeste 24 heures avant l'arrivée du navire.

Impact de la réforme:

- réduction du délai à l'importation de 24h

8

La réduction des délais d'attente pour le passage au scanner de LCT qui fonctionne désormais 24/24.

Impact de la réforme:

- De moins en moins de contrôles sont physiques; contrôles non intrusifs; les délais d'attente de passage au scanner sont moins long



<https://www.otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/avis/193-avis-002-2020-otr-cg-cddi-professions-maritimes-re-duction-temps-passage-marchandises-en-douane-en-application-protocole-accord-du-16-juillet-2013/file.html>



Annexe 13 Capture d'écran de L'avis aux opérateurs économiques N° 002/2020/OTR/CG/CDDI

otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/avis/193-avis-002-2020-otr-cg-cddi-professions-maritimes-re-duction-temps-passage-marchandises-en-douane-en-application-protocole-accord-du-16-juillet-2013/file.html

Bienvenue sur Face... Bienvenue sur Face... Home - République... CNP-Togo - Conseil... Nouvel onglet https://togotribune... Gmail Le meilleur en infor... Accueil - Accueil - Républiqu... AFCEC CANAL+ Gmail

1 / 1

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie


COMMISSARIAT GENERAL
Commissariat des Douanes et
Droits Indirects
N° **002**/2020/OTR/CG/CDDI

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS,
EXPORTATEURS)

Dans le souci de réduire le temps de passage des marchandises en douane et en application du protocole d'accord du 16 juillet 2013 entre l'Administration des Douanes et les Professions maritimes,

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques et particulièrement ceux des professions maritimes que :

- 1- Le dépôt du manifeste dans SYDONIA WORLD doit être validé vingt-quatre (24) heures ouvrables avant l'arrivée du navire,
- 2- Les modifications à apporter au manifeste peuvent être faites sur demande adressée au Chef de la Division des Opérations Douanières de Lomé Port au plus tard :
 - ✓ Vingt-quatre (24) heures ouvrables après la fin des opérations de débarquement pour les marchandises conteneurisées et les véhicules à nu,
 - ✓ Quarante-huit (48) heures ouvrables après la fin des opérations de débarquement pour les marchandises en vrac.
- 3- Les états différentiels (déficits ou excédents au manifeste) doivent être justifiés sous peine des pénalités prévues par le protocole d'accord suscité.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective du présent avis.

Fait à Lomé, le 09 JAN 2020

Le Commissaire des Douanes et
Droits Indirects p.i.

Kwawo A. K. ESSIE

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

41, rue des Impôts, 02 B.P., 20823 Lomé - TOGO
Tel. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

Les inspections basées sur la gestion des risques

- La pratique des inspections basée sur une gestion des risques est opérationnelle et approfondie pour toutes les opérations de dédouanements .
- Un comité de sélectivité a été mis en place
- Mise en œuvre de la gestion automatisé des risque

Impact de la réforme:

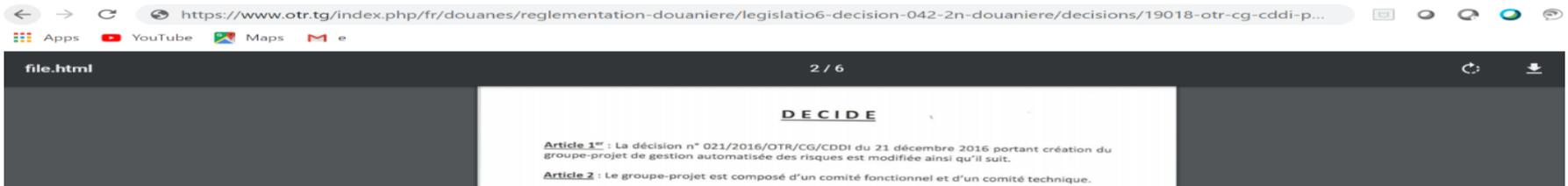
- 50% des déclarations passent aux circuits de hors contrôle
- Les déclarations en détail relatives aux pièces détachées pour automobiles passent désormais aux circuits hors contrôle.



<https://www.otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/decisions/196-decision-042-2018-otr-cg-cddi-portant-modification-de-la-decision-n-021-2016-otr-cg-cddi-du-21-decembre-2016-relative-a-la-creation-du-groupe-projet-de-gestion-automatisee-des-risques/file.html>

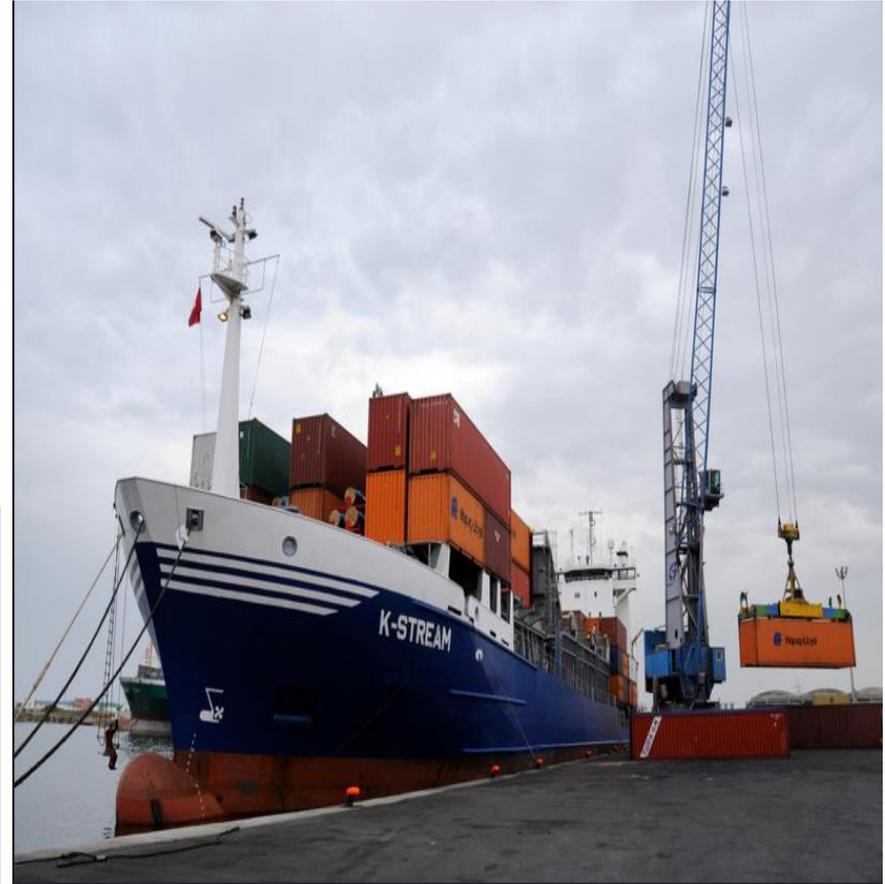


Annexe 14 Capture d'écran de la création du groupe-projet de gestion automatisée des risques



La réduction du TEL

- le commissariat des douanes a pris une note de service relative à la suppression des frais d'escorte pour la facilitation du transit routier entre les Etats membres de la CEDEAO.
 - Les travaux d'élaboration d'un TEL unique et de paiement par mobile sont encours de finalisation
-
- Impact de la réforme** : la suppression des frais d'escorte de 6 000 FCFA à 0 FCFA
 - Justificatif**: Note de service 055/2019/OTR/CG/CDDI du 25/10/2019 relative à la suppression des indemnités pour escorte des marchandises en régime de transit (TEL).



<https://www.otr.tg/index.php/fr/douanes/reglementation-douaniere/legislation-douaniere/avis/194-note-de-service-055-2019-otr-cg-cddi-et-avis-n-018-2019-cg-cddi-suppression-tel-escorte-marchandises-en-transit/file.html>



Annexe 5 Capture d'écran de la note de suppression des indemnités pour escorte



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes et
Droits Indirects

NOTE DE SERVICE N° **055** /2019/OTR/CG/CDDI
relative à la suppression des indemnités pour escorte des marchandises en régime
de transit (Travail Extra-Légal)

Dans le cadre de la facilitation du transit routier entre les Etats membres
de la CEDEAO,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe
les Directeurs, les Chefs de Divisions, les Chefs de Bureaux et de Brigades
et les Chefs de Postes qu'en raison aujourd'hui du déploiement effectif du
Système de Suivi Electronique des marchandises en régime de transit au
Togo, la perception des indemnités du Travail Extra-Légal (TEL) pour
escorte des marchandises est supprimée sur toute l'étendue du territoire
national.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects est chargé de
l'application stricte de la présente note qui prend effet à compter de sa
date de signature.

Fait à Lomé, le **25 OCT 2019**



P: Le Commissaire Général p.i. absent,
Le Commissaire des Impôts

Ahmed Esso-Wavana ADOYI

11

Renforcement des infrastructures du port de Lomé

- ❑ Des travaux de réhabilitation, de rénovations des chaussées et terres plaines et la mise en place de la fibre optique ont été achevés au niveau du môle 1 depuis décembre 2019
 - ❑ Des travaux de voirie (Traçage et séparation des voies ; restructuration du sens de la circulation) ont été effectués depuis le 10 janvier 2020 et Le plan de circulation a été tracé rendant le trafic très fluide.
-
- ❑ **Impact de la réforme :**
 - **Réduction du délais de traitement sur place et à l'entrée du port.**
 - **Fluidité de la circulation des véhicules à l'entrée du port**





Merçi